

Finales Départementales



Féminines

Dimanche 21 Janvier 2018

Au Gymnase d'Athée sur Cher

U13F

Matinée

Après-Midi

U15F

U19F

Soirée

PRISE DE NOTES

RÈGLES DU JEU



Les règles du FUTSAL s'appliquent à la compétition à l'exception de :

Fautes et incorrections :

- Charges et tacles interdits.

Sortie de but :

- La gardienne remet le ballon en jeu **UNIQUEMENT** à la main.
- La relance de la gardienne à la main est autorisée sur tout le terrain.
- Un but ne peut pas être marqué directement sur une relance à la main.

Rentrée de touche :

- Exclusivement au pied : ballon arrêté sur la ligne.
- Pas de but direct.
- Joueurs adverses à 5 mètres.
- 4 secondes pour jouer (à partir du moment où le ballon est arrêté sur la ligne).

Coup de pied de coin :

- Au pied.
- Joueurs adverses à 5 mètres.
- 4 secondes pour jouer (à partir du moment où le ballon est sur la ligne).

Coup-franc :

- 4 secondes pour jouer.
- Joueurs adverses à 5 mètres.

Coup de pied de réparation :

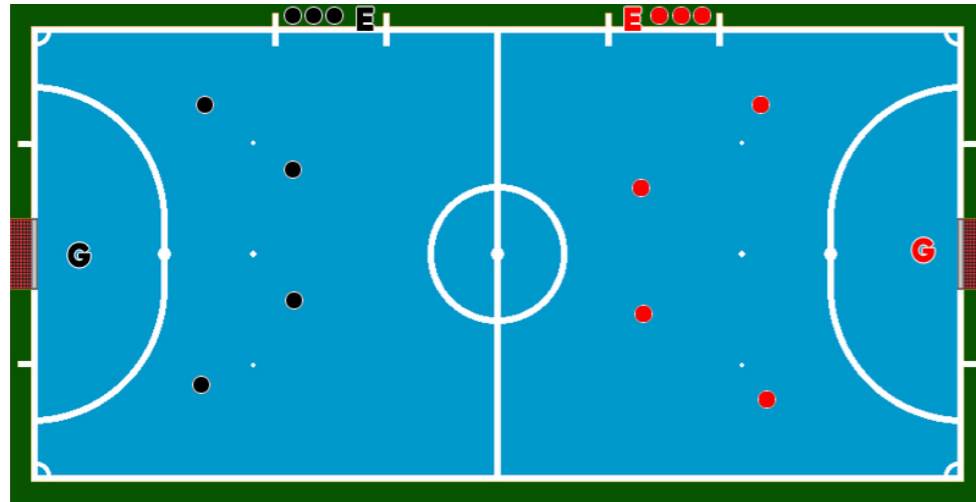
- Point de réparation à 6 mètres sur la ligne de surface de réparation, face au milieu du but.

Passe à la gardienne :

- La gardienne ne peut se saisir du ballon à la main sur aucune passe de ses partenaires.
- Idem pour les rentrées de touche.

Tous les cas non prévus sont réglés par la Commission d'organisation du District,
dont les décisions sont sans appel.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE FUTSAL



Terrain de jeu :

Terrain de handball.

Buts de handball.

Surface de réparation :

Zone des 6 mètres.

Point de réparation :

6 mètres (perpendiculairement au milieu de la ligne de but).

Ballon :

Ballon spécifique futsal de taille n°4.

Joueuses :

5 joueuses dont 1 gardienne de but + 3 remplaçantes (maximum).

Remplacements à tout moment (ballon en jeu ou non) dans la zone des 5 mètres (1 tape dans la main).

Nombre illimité de remplacements.

Equipements :

- Maillots numérotés, shorts et chaussettes (couleurs identiques).

- **Protège-tibias obligatoires.**

- **Chaussures adaptées à la pratique en salle.**

- La gardienne de but est autorisée à porter un pantalon de survêtement.



SOUS LA PRESIDENCE DE

Monsieur Philippe Gallé,

Président du District d'Indre et Loire de Football

Monsieur Christophe Brossard,

Président de la Commission Départementale
en charge du Développement des Pratiques

Et des,

Membres de la Commission Départementale
en charge du Développement des Pratiques

SOUS LA RESPONSABILITE TECHNIQUE DE

Monsieur Stéphane Narayaninnaiken,

Technicien en charge du Développement des
Pratiques

ET LA RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE DE

Monsieur Patrick Bastgen,

Secrétaire Général du District d'Indre et Loire de Football

ORGANISATION DES RENCONTRES

Finale Départementale U13 Féminines - Dimanche 21 Janvier 2018

Equipes qualifiées :

Tours F.C	Athée sur Cher Ent*
Joué les Tours	US Saint Pierre des Corps

Horaires	Equipes		Scores		Arbitrage
10h30	Tours F.C	Athée sur Cher Ent*	-	-	Joué les Tours
10h45	Joué les Tours	US Saint Pierre des Corps	-	-	Tours F.C
11h00	Tours F.C	Joué les Tours	-	-	US Saint Pierre des Corps
11h15	Athée sur Cher	US Saint Pierre des Corps	-	-	Joué les Tours
11h30	Tours F.C	US Saint Pierre des Corps	-	-	Athée sur Cher Ent*
11h45	Athée sur Cher	Joué les Tours	-	-	Tours F.C

Classement	
1.	
2.	
3.	
4.	

FINALE DEPARTEMENTALE U13 FEMININES



Organisation :

4 équipes.

La compétition se dispute selon la formule championnat.

Le classement pour chaque poule est établi par addition de points selon les modalités suivantes :

Victoire = 3 points, Nul = 1 point, Défaite = 0 point

En cas d'égalité à l'issue des matchs de classement : Epreuve du « SHOOT OUT »

Principe : une joueuse part du rond central et doit jouer contre le gardien de l'équipe adverse afin de tenter d'inscrire un but.

Durée : la joueuse doit avoir frappé avant 5 secondes.

Gardien : jeu libre dans la zone de hand (6 mètres).

Epreuve : 3 joueuses de l'équipe A jouent contre le gardien de l'équipe B et réciproquement. Les départs de la joueuse de l'équipe A et de celle de l'équipe B sont simultanés, chacune attaquant sur un but.

Vainqueur : est déclarée vainqueur l'équipe ayant inscrit le plus grand nombre de buts. En cas d'égalité après 3 tentatives, les 4èmes joueuses de chaque équipe s'affrontent, puis les 5èmes ..., principe de la mort subite

Temps de jeu :

Une période sèche de 12 minutes.

Arbitrage :

L'arbitrage des rencontres est effectué par 2 joueurs d'une équipe au repos.

Opération « Arbitre ton foot » (arbitrage des jeunes par les jeunes).

Co-arbitrage, chaque arbitre gère sa moitié de terrain.

Il gère également l'autre moitié pour les sorties de touche.

Les 2 arbitres sont placés à l'opposé.

